



# VISANA

## COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Berne, le 28 septembre 2020

### **Davantage de sécurité financière pour les séjours hospitaliers**

**Les séjours hospitaliers peuvent être coûteux. Pour de telles situations, Visana offre davantage de sécurité financière, avec sa nouvelle assurance sous forme de capital Hôpital: après un traitement stationnaire à l'hôpital, le montant assuré est directement versé aux clientes et aux clients de Visana, qui peuvent en disposer librement.**

De nos jours, de nombreuses prestations sont déjà couvertes par l'assurance de base obligatoire. Ainsi, les personnes assurées sont financièrement bien couvertes pour une grande partie des traitements. Mais notamment en cas de séjours hospitaliers, nous avons toutes et tous des besoins individuels, qui ne sont pas ou que partiellement couverts par l'assurance de base. Pour ces cas-là, une assurance complémentaire est pertinente.

### **Couverture des dépenses et confort en cas de séjour hospitalier**

Pour l'assurance hospitalière, vous pouvez choisir entre plusieurs modèles d'assurance, offrant différentes prestations. Un séjour hospitalier génère des coûts qui sont souvent imprévisibles. Il peut s'agir de petites dépenses, notamment pour le transport, la garde d'animaux domestiques, la surveillance de la maison ou des frais de parking, mais aussi de prestations de surclassement coûteuses (p. ex. pour une chambre à un ou deux lits), directement à l'hôpital.

Dans de tels cas, la nouvelle assurance sous forme de capital Hôpital de Visana est plus qu'utile: elle offre davantage de sécurité financière et protège les personnes assurées contre les coûts supplémentaires qui peuvent être générés lors de séjours hospitaliers. Les clientes et les clients peuvent fixer eux-mêmes la somme d'assurance, ce qui leur permet de se couvrir sans complication pour de telles dépenses:

- les assurés/es déterminent eux-mêmes le capital hôpital, selon leurs besoins, entre 500 et 15 000 francs.
- Suite à un séjour hospitalier stationnaire, le capital hôpital assuré est versé aux clientes et aux clients de Visana.

La nouvelle offre s'adresse à toutes les personnes déjà assurées ou souhaitant s'assurer chez Visana, âgées entre 19 et 70 ans.

### **Davantage de flexibilité et de sécurité pour planifier**

Les clientes et les clients décident eux-mêmes de la manière dont ils souhaitent utiliser l'argent. Cela leur offre davantage de flexibilité et de sécurité pour planifier.

Les assurées et les assurés de Visana peuvent choisir entre plusieurs modèles d'assurance, offrant différentes prestations. L'assurance sous forme de capital Hôpital peut être combinée de façon idéale avec le produit Hôpital Flex. Le capital hôpital assuré peut alors être utilisé pour payer la participation aux coûts. Combinée avec Hôpital Flex, l'assurance sous forme de capital Hôpital a une fonction de réassurance et offre aux personnes assurées un accès permanent à la division mi-privée ou privée, sans avoir à participer elles-mêmes aux coûts supplémentaires.

Vous trouverez davantage d'informations sur le nouveau produit sur notre [site Internet](#) et dans la brochure en annexe.

**Le groupe Visana en bref**

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (particuliers et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte au total près de 846 000 clients/es privés, dont 631 800 auprès de Visana pour l'assurance de base. À ce nombre s'ajoutent 16 000 entreprises clientes. Entre le siège principal à Berne et environ 60 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1390 personnes, dont deux

**Pour de plus amples informations**

Josko Pekas

Spécialiste en communication

Économie et politique de la santé

Ligne directe: 031 357 95 53

Tél. portable 079 738 36 24

E-mail: [josko.pekas@visana.ch](mailto:josko.pekas@visana.ch)